



Section Belgique/Communauté française/Wallonie-Bruxelles

Rapport d'activités



Rapport semestriel : Juillet à décembre 2023

La section Belgique/Communauté française/Wallonie-Bruxelles

La section Belgique/Communauté française/Wallonie-Bruxelles de l'APF assure l'exclusivité de la représentation parlementaire francophone belge. Elle représente donc l'ensemble des parlementaires francophones de la Chambre des Représentants, du Sénat, du Parlement de la Communauté française, du Parlement de Wallonie et du Parlement de la région de Bruxelles-Capitale. Suite aux élections législatives fédérales et régionales du 26 mai 2019, l'assemblée générale s'est réunie le 18 septembre 2019 pour élire son Bureau pour la législature 2019-2024.

Le **Bureau de section** est composé de 13 membres effectifs dont les mandats et les postes à responsabilité APF internationale sont répartis comme suit :



Président de section : Matthieu Daele (Ecolo)



1ère vice-présidente : Alice Bernard (PTB)



2ème vice-présidente : Latifa Gahouchi (PS)



3ème vice-président : Benoît Piedboeuf (MR)



Vice-président international : Jean-Paul Wahl (MR)



Délégué régional Europe : Jean-Charles Luperto (PS)



Vice-président de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles (CECAC) : René Collin (CdH)



1ere Vice-présidente du Réseau des femmes parlementaires (RFP) : Françoise Schepmans (MR)



Rapporteur de la Commission politique (CP) : Philippe Courard (PS)



Rapporteuse de la Commission des affaires parlementaires (CAP) : Nadia El Yousfi (PS)



Rapporteuse du Réseau des jeunes parlementaires (RJP) : Pierre-Yves LUX (Ecolo)



Membre de la Commission de coopération et de développement (CDD) : Gaëtan Van Goidsenhoven (MR)



Coordonnateur du Réseau de lutte contre le VIHsida, la tuberculose et le paludisme : Malik Ben Achour (PS)

Les suppléants désignés sont MM. John Beugnies (PTB), Olivier Bierin (ECOLO), Mmes Caroline Cassart-Mailleux (MR), Fatima Ahallouch (PS) et Michel de Lamotte (Les Engagés).

Le 20 juin 2023, le Bureau de section a adopté le règlement d'ordre intérieur accessible sur le site du PFWB via le lien : <http://www.regioneurope-apf.eu/wp/wp-content/uploads/2023/06/ROI-Section-APF-Projet-de-reglement-20-juin-2023.pdf>.

En application de ce règlement, le site internet publie pour **toute activité nécessitant un déplacement à l'étranger dont les frais sont à charge de la section**, une communication préalable ainsi qu'un rapport de mission. Par conséquent, les rapports d'activités inviteront dorénavant les lecteurs à se référer à ces informations **pour un compte-rendu plus complet**.

Durant le dernier quadrimestre 2023, le Bureau de section s'est réuni le 16 octobre ; quant au Comité exécutif, il s'est en outre réuni le 18 décembre en vue de faire le point sur l'organisation de l'accueil du Bureau international à Bruxelles, fin janvier 2024. Concernant ce dernier, le 17 janvier 2024, le Bureau de section se réunira en présence du Délégué général, M. Fuchs et du Secrétaire général de l'APF en visite au PFWB. Y sera entre autre évoquée la thématique dont a fait choix la section à savoir « *Résister aux ingérences hostiles dans les démocraties francophones* ».

1. Participation de la section aux activités internationales de l'APF (ordre chronologique)

Du 4 au 8 juillet 2023, le Bureau international, les quatre commissions permanentes, les deux réseaux ainsi que la 48ème session de l'APF se sont réunis à Tbilissi (Géorgie) à l'invitation de la section géorgienne. (*Rapport de mission via le lien : <http://www.regioneeurope-apf.eu/wp/wp-content/uploads/2023/07/Rapport-de-mission-finalise-Tbilissi-13-juil-2023.pdf>*)

La 48^e session a adopté les décisions suivantes :

- La validation de M. Fuchs comme Secrétaire général parlementaire, dénomination qui devient avec la révision des statuts de l'APF, Délégué général ;
- L'adoption du Cadre stratégique 2023-2030 qui se veut plus simple, plus clair et plus lisible. Suite aux amendements déposés par la section, dorénavant il n'y aura plus de différence entre « développement durable » et « environnement ». Par ailleurs ont été introduites les notions de multilatéralisme inclusif, de transparence, d'éco-responsabilité, d'empreinte écologique et de sobriété.
- Le changement de statut de la section géorgienne qui devient section associée et l'obtention du statut d'observateur pour la Rada ukrainienne ;
- L'adoption des nouveaux statuts révisés avec les nouvelles appellations pour les postes clés ;

- L'appui dans les démarches diplomatiques de l'APF pour obtenir le statut d'observateur à l'ONU ;
- L'adoption du rapport du Réseau des Jeunes parlementaires présenté par M. Lux, Réseau qui est mandaté pour proposer à la 49^e Session (Montréal, 2024) en coordination avec les autres instances APF un plan d'action sur le thème de la mobilité citoyenne dans l'espace francophone en vue du prochain Sommet de la Francophonie (France, 2024).
- La validation des lieux et dates du Bureau international d'hiver à Bruxelles du 25 au 28 janvier 2024, de la 49^e session plénière couplée avec le 10^e PFJ à Montréal, du 5 au 9 juillet.

Le 15 novembre, Jean-Paul WAHL et Jean-Charles LUPERTO ont participé en visioconférence, à la réunion de la Délégation permanente élargie aux délégués régionaux. Les échanges ont porté principalement sur le positionnement de l'APF face aux crises politiques dans l'espace francophone, le suivi de la préparation du Sommet de la Francophonie d'octobre 2024 suite à la Conférence ministérielle de Yaoundé, la préparation du Bureau international à Bruxelles en 2024 et l'organisation de la 49^e Session plénière avec en marge de celle-ci, la 10^{ème} édition du Parlement francophone des jeunes à Montréal.

Les 23 et 24 novembre, le Groupe de travail de révision des statuts s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Genève. Le rapport de mission est accessible via le lien : <http://www.regioneurope-apf.eu/wp/wp-content/uploads/2023/10/Communication-prealable-Groupe-statuts-Genève.pdf>

Après avoir révisé les statuts de l'APF adoptés en session plénière à Tbilissi en juillet 2023, il s'agissait pour ce groupe de travail d'examiner les annexes aux statuts à savoir le règlement intérieur et le règlement financier.

Soulignons que le règlement intérieur s'adapte aux modifications statutaires et anticipe les mécanismes de vigilance démocratique en instaurant notamment un Comité de vigilance démocratique composé des membres du Bureau de la Commission politique et d'un représentant de chaque région non représentée audit Bureau. Ce règlement prévoit dorénavant un code de déontologie applicable au Secrétariat général de l'APF.

Le règlement financier se voit attribuer le principe de la double signature au stade de l'ordonnancement. D'un point de vue terminologique, le document poursuit un objectif de clarification.

Le manuel de procédures, annexe au règlement financier, regroupe l'ensemble des règles de procédures administratives et comptables internes au Secrétariat général de l'APF et fait écho aux règles contenues dans le règlement financier.

Le 8 décembre, les membres du Réseau des pandémies se sont réunis en visioconférence.

Après avoir pris connaissance du rapport d'activités du Réseau, les membres ont procédé à plusieurs auditions dont l'objectif était de faire le point sur l'évolution des pandémies de VIH/Sida, de paludisme et de tuberculose dans le monde. Des représentants du Fonds Mondial, d'ONUSIDA et de l'OMS ont, tour à tour, fait état des derniers chiffres épidémiologiques disponibles ainsi que des actions menées par leur organisme pour répondre aux défis posés par ces maladies.

La réunion s'est poursuivie par un tour de table des sections participantes, invitées à présenter l'évolution de ces pandémies dans leur pays.

Le Président a clôturé la séance en informant les membres qu'il est envisagé d'organiser la prochaine réunion du Réseau en Roumanie au printemps en marge de la Commission de l'éducation, de la culture et de la communication de l'APF, cette information devant néanmoins encore être confirmée par la section roumaine.

Le 12 décembre, une rencontre virtuelle avec une délégation parlementaire tunisienne fut organisée par le Secrétariat général APF à Paris.

En vue de produire lors du Sommet de la Francophonie de 2024 un plan d'action sur la mobilité citoyenne dans l'espace francophone, **Pierre-Yves LUX**, rapporteur du Réseau des jeunes parlementaires ainsi qu'une députée de la section du Québec furent mandatés pour établir un plaidoyer sur le sujet.

Dès les **11 et 12 décembre 2023**, des auditions de représentants d'autorités publiques comme d'organismes privés, d'institutions nationales ou internationales et de personnalités ayant une expertise en la matière ont été organisées au PFWB en présentiel ou en visioconférence.

Ainsi furent d'ores et déjà auditionnés :

- le Groupement du Patronat Francophone (GPF) ;
- la Direction de la Francophonie économique et numérique ;
- la Conférence des OING de la Francophonie ;
- la Conférence des ministres de la jeunesse et des sports de la Francophonie (CONFEJES) ;
- l'Unité jeunesse et sport de l'OIF ;
- l'Alliance des patronats francophones ;
- le Bureau international jeunesse de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Wallonie-Bruxelles International (WBI).

Ces diverses auditions qui ont mis en lumière tant les résultats que les difficultés de programmes de mobilité ont d'ores et déjà permis à M. Lux d'épingler les bonnes pratiques susceptibles d'inspirer la Francophonie.

Ce travail se poursuivra dès les 15, 16 et 25 janvier 2024. Invité à participer aux travaux du Bureau international d'hiver réuni à Bruxelles, M. Lux dressera un compte-rendu de ces auditions.

2. Assemblée régionale Europe



La 35^{ème} Assemblée régionale Europe (ARE), réunie à Athènes **les 6 et 7 novembre 2023**, a rassemblé des parlementaires issus de 24 sections membres/associées/observateurs dont l'Ukraine et 1 invité spécial, Chypre.

Pour plus d'informations nous invitons les lecteurs à visiter le site de la région Europe et plus particulièrement le rapport de mission via le lien : <http://www.regioneurope-apf.eu/wp/wp-content/uploads/2023/11/ARE-Athenes-nov-2023-Rapport-de-mission-version-finale-signee-R.-Collin.pdf>

Présidée par le Délégué régional Europe, les travaux ont porté sur « **La guerre au coeur de l'Europe : vers la création d'un nouvel ordre mondial ?** » et ont été conclus par l'adoption d'une Déclaration, résultat d'une fructueuse collaboration entre sections unies par une vision de l'ordre international fondé sur les règles de droit et les valeurs portées par la Francophonie.

3. Mission de bons offices organisée par l'APF

Du 6 au 8 novembre 2023, une mission de bons offices conduite par le Président de l'APF s'est rendue à Libreville (Gabon).

Au cours de cette mission visant à témoigner de la disponibilité de l'APF à accompagner la transition vers un retour à l'ordre constitutionnel, la délégation APF a rencontré et échangé avec le Président de la Transition, le ministre des Affaires étrangères, le Président de l'Assemblée nationale de Transition, la Présidente du Sénat de Transition, le président de la Cour constitutionnelle de Transition, les membres des Bureaux des deux Chambres.



La délégation APF dont Philippe Courard

Des entretiens ont eu lieu également avec des représentants de la société civile.

Le Président de l'APF a réitéré la volonté de l'institution d'offrir une coopération interparlementaire technique au profit du parlement gabonais pour contribuer au renforcement des structures administratives et à la diffusion de bonnes pratiques en vue d'un retour vers l'ordre constitutionnel et le rétablissement d'institutions démocratiquement élues.

4. Partenariat PFWB/Chambre des Députés du Luxembourg/APF

Du 11 au 15 septembre 2023, le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles en collaboration avec la section Belgique/Communauté française/Wallonie-Bruxelles et la Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg a organisé la quatrième édition du séminaire de formation à destination des agents des assemblées parlementaires francophones belges et étrangères. Planifiées sur 5 journées tant à Bruxelles qu'au Luxembourg, les thématiques suivantes ont été débattues : les jeunes et la démocratie, la communication institutionnelle des parlements, l'éthique et la déontologie au sein des parlements, le contrôle interne et externe des comptes et du budget des parlements ainsi que le rôle de l'information scientifique dans les parlements.

Une soixantaine d'agents parlementaires ont suivi quotidiennement les travaux parmi lesquels des Belges, des Cambodgiens, des Canadiens, des Ivoiriens, des Roumains, des Suisse, des Congolais de la RDC, du Congo Brazzaville, des Malgaches, des agents émanant de l'île de Jersey, des Sénégalais, des Gabonais et des Hongrois.

5. Ordre de la Pléiade

La Pléiade, Ordre de la Francophonie et du dialogue des cultures, est un ordre à vocation internationale destiné à reconnaître les mérites de personnalités qui se distinguent en servant les idéaux de coopération et d'amitié de la Francophonie.

Le Bureau international de juillet à Tbilissi (49^e session) a validé les candidatures proposées par la section, à savoir le Président du Parlement **Rudy DEMOTTE**, le président de section **Matthieu DAELE**, la comédienne et humoriste **Laurence BIBOT**, l'activiste pour la justice climatique et sociale **Adelaïde CHARLIER**, la journaliste et chroniqueuse **Myriam LEROY**, l'auteure et comédienne **Agnès LIMBOS**, le journaliste Jacques **MERCIER** et le réalisateur de films politiques et sociaux **Thierry MICHEL**.